

Grand Murin (*Myotis myotis*)



Classe : <i>Mammifère</i>	Protégé : <i>Oui¹</i>	Envergure : 35-43cm
Ordre : <i>Chiroptera</i>	Statut Suisse : <i>VU²</i>	Taille : 6-8cm
Famille : <i>Vespertilionidae</i>	Statut mondial : <i>LC</i>	Poids : 20 -40g

Description

Figurant parmi les plus grandes chauves-souris de Suisse, le Grand murin est doté de larges oreilles et d'un long et large museau. Il possède une face rose à brun clair qui tend à être plus foncée chez les jeunes individus. La fourrure de son dos varie entre plusieurs teintes de brun et de brun-roux. En revanche, les poils ventraux sont bien plus clairs et arborent une couleur beige clair ou blanche. Les jeunes sont plutôt gris foncé. Un petit point noir est visible au bout du tragus chez la plupart des individus. Ses ailes, quant à elles, sont larges et brunes.

Répartition et habitat

En Europe, on le trouve dans toutes les régions au nord de la Méditerranée jusqu'à la Mer Noire, mais il est très rare en Grande-Bretagne et en Scandinavie. Il préfère les régions très boisées en-dessous de 800m d'altitude. Comme plusieurs chauves-souris, il s'est habitué à vivre avec l'homme. On trouve donc de nombreuses colonies dans des greniers, des combles, des clochers ou dans les fissures des grands ponts. En hiver, on le trouve de préférence dans des grottes et autres souterrains.

Reproduction et longévité

Dès la mi-août, les Grands murins se regroupent dans des grottes pour s'accoupler. Le mâle attire des femelles, qui restent quelques jours avec lui. Après hibernation et au retour de la belle saison, dès le mois de juin, la période de mise bas commence. Les jeunes tentent leur premier vol vers 3-4 semaines et les premières sorties à 5. L'âge moyen des individus de cette espèce est de 3 à 5 ans (45 à 60% des individus décédant la première année), mais un très vieil individu de 25 ans a déjà été observé.

Menaces

Le Grand murin est l'une des espèces dont la priorité de protection en Suisse est très élevée. La destruction de ses gîtes, l'intensification de l'agriculture menant à la perte d'habitat et les pesticides sont quelques-unes des causes ayant mené à la baisse de ses effectifs. Aujourd'hui, fragmentation d'habitat par les routes, tourisme spéléologique et pesticides restent des facteurs de risque sérieux.

Funfact : *Le Grand murin est une espèce glaneuse (qui chasse près du sol) qui se nourrit principalement de gros scarabées rampants à l'odeur désagréable. En conséquence, ce chiroptère dégage une senteur semblable. Nombreux sont les chiroptérologues à avoir pu témoigner de ce doux parfum en approchant leur nez trop près de cette grande chauve-souris.*

¹ Loi fédérale du 1^{er} juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (LPN)

² **EX** : éteint, **EW** : éteint à l'état sauvage, **RE** : éteint en Suisse, **CR** : au bord de l'extinction, **EN** : en danger, **VU** : Vulnérable, **NT** : Potentiellement menacé, **LC** : Non menacé, **DD** : Données insuffisantes

